

Aux déléguées et délégués du  
**Conseil Intercommunal de l'Association  
Régionale pour l'Action sociale (ARAS)  
du district de Nyon**

Nyon, le 18 octobre 2022 / bb

Mesdames les déléguées, Messieurs les délégués,

Vous êtes convoqué-e-s en séance du Conseil Intercommunal :

**le jeudi 3 novembre 2022, à 18h30 à Nyon**  
Salle du Conseil communal – Ferme du Manoir, rue Maupertuis 1

#### ORDRE DU JOUR

1. Appel \*
2. Assermentations
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2022
5. Communications du Bureau du Conseil intercommunal
6. Communications du Comité de direction
7. Préavis N° 07.22 : Budget 2023
8. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Mesdames les déléguées, Messieurs les délégués, nos meilleures salutations.

Pour le Bureau

La Présidente

  
Ch. Maurer

La Secrétaire

  
B. Barraz

\* Merci d'annoncer toute absence par e-mail au plus tard la veille de la séance à :  
[greffe@mont-sur-rolle.ch](mailto:greffe@mont-sur-rolle.ch)